

CORONAVIRUS

Télétravail : le prêche des convaincus

Face à la flambée des contaminations, le gouvernement demande à nouveau aux employeurs de recourir au télétravail, au moins trois jours par semaine pour les postes qui le permettent. Par-delà le contexte sanitaire actuel, nombre de salariés y trouvent plus d'avantages que d'inconvénients.

Bien sûr il y a encore des patrons réticents, qui ne font rien pour encourager le télétravail, même lorsque le gouvernement l'impose. « Mon employeur l'autorise mais ne fournit pas l'équipement nécessaire et je n'ai pas ce qu'il faut à mon domicile », déplore ainsi une fonctionnaire résidant à Ungersheim, qui souhaite rester anonyme. Enceinte, elle aurait d'autant plus voulu « s'isoler un peu de toutes les infections » qui courent et dénonce le double discours de l'État.

« Mon employeur a déployé le télétravail pour les employés quatre jours par semaine, mais seulement deux jours pour les cadres, alors que nous l'avions pratiqué à 100 % pendant plusieurs mois l'année dernière », regrette aussi une salariée d'un service public du Bas-Rhin.

Encore des employeurs récalcitrants

« Dans mon entreprise, rien de vraiment efficace n'a été mis en place pour le télétravail, malgré la pandémie, témoigne une habitante de Sausheim. Nous voyageons en eaux troubles, au gré du PDG. » Elle dénonce « un manque de respect, de confiance et surtout une mise en danger de la santé des collaborateurs ». Car le travail sur site – dans son cas, un plateau de plus de 20 personnes – est synonyme de « masque obligatoire tout au long

de la journée, d'ouverture des fenêtres toutes les heures, etc. ».

« On peut s'amasser à je ne sais pas combien sans que cela ne pose problème, durant dix heures dans une petite pièce, et certains ne portent plus le masque depuis longtemps », lui fait écho Max*, de Hattstatt, qui souhaite lui aussi ne pas être cité. « On ne peut même rien dire, sinon cela nous retombe dessus. Certains viennent malades sans s'être fait tester. »

D'où une forme de soulagement qui s'exprime depuis l'annonce du retour du télétravail obligatoire, trois ou quatre jours par semaine, pour au moins trois semaines. « Il était temps ! Il devrait être systématiquement obligatoire dès qu'il est possible, pas juste quand le gouvernement estime qu'il est nécessaire », poursuit Max, qui s'étonne que le pass sanitaire ne soit pas exigé au bureau.

Lorsqu'on lui a demandé, l'an dernier, de revenir en présentiel trois jours par semaine, Lucie, de Strasbourg, a carrément démissionné pour rejoindre une entreprise « ne proposant que le télétravail ». Ses collègues sont basés à Paris et à Lyon. « Les entreprises françaises sont réticentes à l'idée de mettre en place le télétravail, alors que les chiffres sont clairs : de manière générale, les gens sont plus efficaces en télétravail que sur site, estime Max. Il faut commencer à faire bouger les mentalités ! »

Gain de temps et d'efficacité

C'est chose faite, à entendre les Alsaciens qui ont accepté de répondre à notre appel à témoignages sur la question. Beaucoup n'y voient que des vertus, par-delà la situation sanitaire actuelle. « Le télétravail, c'est l'absence de déplacement, donc pas de perte de temps sur la route, pas de stress sur la route, pas



Ceux qui pratiquent le plus le télétravail insistent sur la nécessité d'une bonne organisation et d'une coordination étroite avec l'entreprise. Photo L'Alsace/Vanessa MEYER

de risque d'accident, moins de pollution, moins d'usure de la voiture... Du coup, l'entreprise n'a pas à payer de frais de déplacement, c'est gagnant-gagnant. C'est aussi moins de stress dans le travail, plus de concentration, on n'est pas dérangé par les conversations des autres personnes dans le bureau, on est plus efficace, il est difficile de s'arrêter même après avoir pointé », énumère Christophe Bridel, salarié chez Liebherr à Niederhergheim,

qui télétravaille une semaine sur deux depuis... la Bretagne !

« J'économise deux heures de trajet par jour, j'utilise ce temps pour faire du sport à la maison », se réjouit Anne*, de Muttersholtz, qui vit « très bien » le travail loin de ses collègues « anti-masque et anti-vax ». « Cela me permet de manger à midi avec les enfants qui rentrent de l'école », confie Gabriel, à Sélestat, qui ne voit « que du positif » dans cette souplesse : « À l'heure

où l'écologie a le vent en poupe, pourquoi ne pas favoriser davantage le télétravail ? »

Mais ce dernier nécessite « des règles strictes et des objectifs clairs », s'empresse d'ajouter Christophe Bridel. Le cas échéant, « même s'il n'est pas fait pour tout le monde et pour tous les types de postes, le télétravail devrait être proposé à tous les salariés qui le souhaitent ».

« Pour être efficace, il faut bien

séparer la vie privée de la vie professionnelle, car on peut vite être débordé par une charge de travail que l'on se sera créée soi-même. Il faut avoir un espace de travail dédié (et équipé), s'accorder des pauses régulières comme si on était en entreprise », renchérit un lecteur de Fegersheim, qui télétravaille depuis plus de dix ans à hauteur de deux jours par semaine et est passé à 100 %, pendant six mois, au début de la pandémie.

« La communication n'a jamais été aussi bonne »

Parmi les points négatifs viennent d'abord les contacts moins fournis avec les collègues. Christophe Bridel compense avec « un stammitisch virtuel » et quotidien. Jennifer, d'Ungersheim, cite l'absence de prise en charge par l'employeur d'une partie – au moins – des frais liés au travail à domicile. Elisabeth, d'Obernai, ajoute « le transport des dossiers », qui nécessite « une bonne organisation », son entreprise n'étant pas encore « à 100 % dématérialisée ».

« Ça a été déboussolant, au début, d'être seule chez soi, mais au final, nous avons progressé dans cette manière de travailler, résume Sarah, de Bartenheim. Notre entreprise nous a fourni ordinateur et écran, nous avons fait des points téléphoniques réguliers, en plus des nombreux tchats par Teams (l'application de communication collaborative de Microsoft, NDLR). La communication n'a jamais été aussi bonne. Et il ne faut pas se cacher que le matin, on est moins stressé par les bouchons, et plus disponible pour ouvrir au livreur d'Amazon. Bref, c'est que du bonheur ! »

(*) Les prénoms ont été modifiés à la demande des personnes concernées.

Des enseignants manqueront à l'appel, qui pour les remplacer ?

Jean-Michel Blanquer a annoncé le recrutement de vacataires, voire de retraités de l'Éducation nationale pour compenser les professeurs absents du fait du Covid-19. Mais les personnels remplaçants manquent déjà, rappellent les syndicats dans l'académie.



Le manque d'enseignants est chronique, rappellent les syndicats, d'autant plus avec cette cinquième vague de Covid. Archives L'Alsace

Avec la propagation du variant Omicron, il est probable que, comme dans tous les secteurs d'activité, de plus en plus d'enseignants positifs au Covid ou en charge d'un enfant à garder soient absents. Aussi le ministre Jean-Michel Blanquer a-t-il évoqué le recrutement de personnels contractuels et vacataires et la possibilité de faire appel à de jeunes retraités de l'Éducation nationale.

Dans un courrier aux écoles du 31 décembre, les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ajoutent que les enseignants pourront être libérés des sollicitations institutionnelles non prioritaires (enquêtes administratives...), les dispositifs d'accompagnement pédagogique ayant déjà été allégés et les formations continues sur le temps scolaire suspendues « au moins jusqu'au 24 janvier ». « Les concertations dans l'éducation prioritaire sont aussi annulées », précise Ghislaine Umhauer, co-secrétaire départementale du Snuipp-FSU 68. « C'est un pensement, mais pas la continuité du service public », ajoute Agathe Konieczka, son ho-

mologue au Snuipp-FSU 67, pour laquelle les annonces du ministre relèvent « de la communication », voire reviennent à « caresser les parents dans le sens du poil ».

« Si encore les conditions étaient intéressantes »

De fait, le manque d'enseignants est chronique, rappellent les syndicats qui demandent régulièrement l'ouverture de la liste complémentaire du concours de recrutement des professeurs des écoles, - ce qui reviendrait à créer des postes - sans être entendus. À la rentrée, une quarantaine d'embauches de contractuels était déjà annoncée dans le Haut-Rhin, ainsi qu'une trentaine dans le Bas-Rhin, lesquelles se sont « très vite » révélées insuffisantes. Selon François Schill, du même syndicat, dans les écoles du Bas-Rhin, « 300 à 400 classes sont sans remplaçant à ce jour ». « D'autres

recrutements devaient se faire avant Noël, reprend Agathe Konieczka. La difficulté, c'est qu'avec des fermetures de postes depuis des années, on gère une pénurie semblable à celle des hôpitaux. Selon le ministre, il faudrait prioriser, seuls les enseignants malades pourraient être absents, je ne vois pas comment. » Se pose aussi la question des volontaires à même « d'assurer d'un point de vue pédagogique ».

« Si encore les conditions étaient intéressantes... », poursuit Ghislaine Umhauer. « Depuis le début de la crise en mars 2020, on ne s'est toujours pas donné les moyens d'embaucher, ni d'avoir des masques de qualité, des capteurs de CO2, des systèmes d'aération suffisants... Rien n'évolue, conclut David Grisinelli, secrétaire académique du SE-Unsa. C'est à se demander si l'école est vraiment prioritaire. »

Catherine CHENCINER

Des autotests peu efficaces mais très demandés

Face à la demande exponentielle d'autotests, la grande distribution et de nombreuses pharmacies se retrouvent en rupture de stock ou proches de la rupture. L'obligation pour certains élèves cas contacts de réaliser deux autotests n'arrange rien.

« Je ne sais pas encore comment les deux autotests qui seront remis gratuitement seront facturés à la sécurité sociale. Pour le moment, on fait ce qu'on peut. Nous avons quelques dizaines d'autotests en stock. Nous attendons une commande », témoigne cette pharmacienne de Mulhouse, tandis qu'une collègue mulhousienne est « en rupture totale ». Et cela pourrait bien durer.

« Un autotest est une hérésie si on est cas contact »

Publiées dimanche 2 janvier par le ministère de l'Éducation nationale, les nouvelles règles de quarantaine de la maternelle au lycée imposent aux élèves contacts à risque souhaitant éviter l'isolement de présenter un test antigénique ou PCR négatif puis deux autotests négatifs à J+2 et J+4 à compter du premier test. « Ce n'était pas prévu à la base, nous n'avons pas commandé de quantités astronomiques d'autotests », souligne Guillaume Kreutter, secrétaire général de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) Grand Est. Ce pharmacien strasbourgeois

Autotests antigéniques vendus en libre-service et avec conseils, ici dans une pharmacie de Strasbourg. Photo DNA/Jean-François BADIAS



disposait pour sa part, lundi, d'une réserve d'une trentaine d'autotests qu'il ne propose pas à tous les patients. « J'oriente les cas contacts ou symptomatiques vers des tests antigéniques avec de vrais prélèvements, car un autotest, même fait de bonne façon, n'est fiable qu'à 60 %. Un autotest est une hérésie si on est cas contact », affirme le pharmacien qui confirme la flambée épidémique.

Guillaume Kreutter a dénombré 40 % de cas positifs sur la cinquantaine de tests antigéniques réalisés dimanche dans son office, alors que le taux de positivité, qui varie selon les jours, est habituellement de 20 %. Un constat partagé par le médecin biologiste Philippe Kahn, des laboratoires Bio 67, qui prévient également : « Un autotest est mieux que rien, mais il n'est pas fiable pour les personnes asymptomatiques ».

Cependant, l'attrait pour les autotests ne fait que grandir et l'autorisation accordée, depuis le 28 décem-

bre, à la grande distribution de les vendre n'a fait qu'amplifier le phénomène.

Partis en quelques heures

Mais, à de moins de 10 euros la boîte de six autotests, ils sont quasiment introuvables en grandes surfaces, sauf pour les « clients chanceux » qui entrent en magasin peu après une livraison. Auchan Mulhouse était dans l'attente d'une commande lundi matin, alors que les 80 boîtes livrées le 31 décembre à Cora Dorlisheim et placées à l'entrée du magasin étaient parties dans les heures suivantes. Un scénario connu de toutes les grandes enseignes, Leclerc, Super U... Seule certitude, entre les autotests en rupture de stock et les files d'attente qui s'allongent devant les pharmacies et laboratoires pour se faire tester, « janvier va être compliqué », prévient le docteur Philippe Kahn.

Jean-François CLERC
TTA-LO1 18